

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE****CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du vendredi 5 mars 2021

DÉLIBÉRATION N° **CD-2021/03/05-2/02****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20210305-lmc100000021778-DE

**Acte Certifié exécutoire**

Envoi Préfecture : 10/03/2021

Réception Préfet : 10/03/2021

Publication RAAD : 10/03/2021

---

Commission n° 2 – Ressources humaines et Administration Générale  
Rapporteur : ZAIDI Andrée

---

Commission n° 7 – Finances  
Rapporteur : NETTHAVONGS Céline

---

OBJET : Action sociale en faveur du personnel : attribution d'une subvention au Restaurant InterAdministratif de Melun.

Il est proposé d'accorder une subvention pour le fonctionnement du Restaurant InterAdministratif de Melun à hauteur de 6 751,34 € au titre de l'action sociale en faveur du personnel. Les crédits nécessaires ont été votés au budget primitif 2021 dans le cadre de l'aide apportée aux associations à caractère social, culturel ou sportif.

**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012, relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier, modifiée par la délibération du Conseil général n° 7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n° 7/01 en date du 17 décembre 2020, relative au Budget Primitif de l'exercice 2021,

VU la convention approuvée par l'Assemblée départementale du 21 décembre 2017, signée le 5 janvier 2018, relative au soutien financier apporté par le Département de Seine-et-Marne au Restaurant InterAdministratif de Melun,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE**

D'attribuer une subvention de fonctionnement au Restaurant InterAdministratif de Melun à hauteur de 6 751,34 €.

Les crédits sont inscrits à l'action « Actions sociales » sur l'opération « Subventions DRH ».

**Adopté à l'unanimité**

Ont voté POUR (45) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

M. Arnaud de BELENET

Mme Cathy BISSONNIER

M. Ludovic BOUTILLIER qui a donné pouvoir à Mme Isoline GARREAU MILLOT

Mme Martine BULLOT

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard CORNEILLE

M. Bernard COZIC

Mme Monique DELESSARD

M. Smaïl DJEBARA

Mme Martine DUVERNOIS

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Anne-Laure FONTBONNE qui a donné pouvoir à M. Patrick SEPTIERS

Mme Isoline GARREAU MILLOT

Mme Julie GOBERT

M. Jérôme GUYARD

M. Yves JAUNAUX

M. Denis JULLEMIER

Mme Sarah LACROIX

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Daisy LUCZAK

Mme Marianne MARGATÉ

M. Olivier MORIN qui a donné pouvoir à Mme Véronique PASQUIER

Mme Céline NETTHAVONGS

M. Jean-François ONETO

Mme Véronique PASQUIER

M. Ugo PEZZETTA

Mme Laurence PICARD

Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON

M. Brice RABASTE

Mme Isabelle RECIO

Mme Béatrice RUCHETON

M. Patrick SEPTIERS

Mme Geneviève SERT

Mme Sandrine SOSINSKI

M. Jean-Louis THIERIOT

Mme Virginie THOBOR

M. Jérôme TISSERAND

M. Xavier VANDERBISE

Mme Véronique VEAU

M. Franck VERNIN

M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT

Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

A été ABSENT (1) :

M. Pierre BACQUÉ



Patrick SEPTIERS  
Président du Conseil départemental  
de Seine-et-Marne